

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 novembre 2017

OBJET

**Convention d'aide aux
organismes logeant à titre temporaire
des personnes défavorisées (ALT)**

Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°6

EXPOSE DES MOTIFS

En application des dispositions de la circulaire du 6 septembre 2010 relative aux agréments des organismes agissant en faveur du logement et de l'hébergement des personnes défavorisées, et du décret n°2017-1472 du 13 octobre 2017 relatif à l'aide au logement temporaire (ALT), la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) met en place la programmation annuelle de cette aide, dans le cadre d'une enveloppe limitative de crédits.

Le montant plafond annuel pour l'année 2017 de l'aide financière accordée au CCAS d'Essey-lès-Nancy est fixé à **3 958,22 euros** du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

En contrepartie du versement de cette aide, le CCAS s'engage à accueillir dans le logement d'urgence, à titre temporaire, des personnes ou des familles défavorisées qui se trouvent sans domicile, ou nécessitant un hébergement temporaire.

De plus, afin de préserver le caractère temporaire du séjour, le CCAS s'engage à accompagner les publics accueillis dans les démarches nécessaires pour accéder à un logement de droit commun dans le parc privé ou public (demande de logement social, actualisation de la demande à chaque changement de situation à minima une fois par an).

PROPOSITION

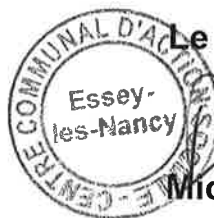
Il est proposé au Conseil d'Administration du CCAS d'autoriser le Président à signer la convention jointe à la présente pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 28 novembre 2017.

Pour extrait,



Le Président,

Michel Breuille
Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU JEUDI 23 NOVEMBRE 2017

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	11
Nombre de votants	11

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Myriam LEDROIT, Annette FRANCISCO, Rosette GIRSCH, Marie-France LACOUR, Janine MARCHAL et Marie-France METZELARD

MM. Guy FRANIATTE, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

EXCUSES :

Mme Christine SIMONNET.

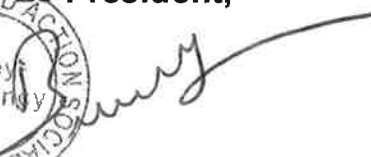
M. Louis CAUSERO.

ABSENTS :

Mmes Véronique SAGET et Patricia LANZI.

MM. Matthieu RIFF et Jean-Pierre BRANDELY.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

